



BULLETIN MUNICIPAL

Novembre 2020



Madame, Monsieur,
Chers amis,
Chers Bouvigniens,



Les mois passent et les difficultés perdurent. Les Français souffrent de la crise sanitaire et sont très inquiets face aux attentats qui se poursuivent.



Je pense aux familles meurtries, à tous ceux qui souffrent, aux entreprises en difficulté et à leurs salariés, à ceux qui sont au chômage, à ceux qui subissent de lourdes pertes financières et sont inquiets pour la « fin du mois », aux commerçants, aux personnels médicaux en première ligne et confrontés à la détresse et à la mort, aux personnes qui se retrouvent isolées...



Malgré ces difficultés, nos services publics restent actifs. Votre mairie est ouverte, tout comme nos écoles qui accueillent les petits Bouvigniens. Les services de cantine et de garderie sont assurés. Notre médiathèque fonctionne en mode Click & Collect.

Je tiens donc à remercier le personnel enseignant des deux écoles qui assure l'éducation de nos enfants dans les conditions que l'on connaît, ainsi que notre personnel communal, maillon essentiel entre le service public et nos concitoyens pour la garderie, la cantine, la médiathèque, la mairie et l'entretien de notre commune. Je remercie également les élus pour leurs mobilisations pendant cette crise : contact régulier et aide aux personnes vulnérables et isolées, distributions gratuites de masques le samedi 31 octobre aux jeunes puis seconde distribution à chaque enfant dans nos écoles, informations régulières des bouvigniens sur l'évolution de la situation sur le site web communal et sur notre nouvelle application PanneauPocket...



« BIEN VIVRE A
BOUVIGNIES »

web

Comme lors du premier confinement, nous allons aider les entreprises en difficulté. Une concertation va être engagée avec l'intercommunalité pour la définition des critères d'attribution de ces aides. L'intercommunalité participera sans doute elle aussi à l'aide apportée. J'invite les habitants de notre commune à privilégier les entreprises de notre commune. Elles sont recensées sur le site de la mairie et dans ce journal. Elles apportent un service de qualité et leur compétence est reconnue.

Nos associations sont pénalisées elles aussi. Elles sont à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti. Pour les aider, nous avons subventionné toutes les demandes. Ce qui représente un effort pour notre collectivité à hauteur de 28 000 €.

J'espère que le bilan de ce confinement sera positif. J'invite tous les bouvigniens à le respecter parfaitement. Plus nous ferons les gestes barrières, plus nous sauverons de vies. Malheureusement, il faudra encore beaucoup de temps avant de trouver le vaccin qui nous permettra de sortir véritablement de la crise sanitaire.

Dernièrement, de nouveaux attentats ont eu lieu sur notre territoire. Un enseignant a été lâchement assassiné. Un acte abject ! A travers ce professeur, c'est la liberté même de penser, qu'il enseignait à ses élèves, qui est attaquée. La liberté d'expression doit être protégée et réaffirmée. Bien sûr, il est vrai que les caricatures peuvent blesser, mais cela ne doit pas engendrer la violence.

Quelques jours avant les fêtes de la Toussaint, j'ai reçu une circulaire du M. le Préfet appelant au renforcement des mesures de protection des lieux de culte. Ce que nous avons fait. Peu de temps après, c'est un édifice religieux à Nice qui a été la cible de fanatiques. Encore trois innocents assassinés et des familles terriblement meurtries !

Pourtant, nous devons être fiers de nos racines, de notre identité et de nos valeurs. La laïcité c'est le respect des uns et des autres. Nous devons absolument rester fermes et ne rien sacrifier à la liberté.

Nous constatons tous une montée de l'agressivité dans notre société. Et même ici, dans notre commune, je gère régulièrement des conflits entre voisins qui sont de plus en plus nombreux et je vois que les incivilités augmentent.

En ce début de mandat, nous avons mis en place un règlement intérieur du Conseil Municipal qui laisse un encart pour la liste d'opposition « BOUVIGNIES autrement » dans ce journal. Je vous laisse le soin de le lire. Je tiens à préciser que je n'autoriserai aucune agression, diffamation, irrespect dans ce bulletin.

La liste que je dirige « Bien vivre à BOUVIGNIES », se réserve bien évidemment un droit de réponse. J'en profite donc pour préciser quelques points qui me semblent très importants :

- Nos enfants bénéficient d'une nouvelle cantine garderie (plus de 700 000 € investis en 2016).
- Le centre aéré est très apprécié, il coûte 23 000 € de transfert de charges par an auprès de la communauté de communes.
- Chaque année, nous subventionnons la classe de découverte, l'OGEC (école du Sacré Cœur) et toutes les associations qui s'occupent des jeunes.

- Pour le city stade et l'aire de jeux, j'ai évoqué à plusieurs reprises les raisons du report du projet : nous avons saisi l'opportunité d'acquérir un bien idéalement placé pour y installer notre future maison médicale et paramédicale. Comme annoncé dans notre programme électoral, nous associerons les jeunes dès la reprise de ces deux projets. Il ne s'agit pas aujourd'hui de « bricoler » quelques rondins à la « va-vite » puisque nous devons prendre en compte la sécurité de nos enfants. Par exemple, nous venons de remplacer les buts de notre complexe sportif. Une vérification est réalisée régulièrement par un organisme de contrôle. Il en sera de même pour l'aire de jeux et le city stade.
- Nos jeunes ne sont donc assurément pas oubliés de notre gestion communale.

Enfin, je souhaite terminer cet édito par quelques projets en cours :

Vous trouverez dans ce journal une enquête, lancée par M. KOZON, sur la création d'un commerce associatif à Bouvignies. Si ce projet vous intéresse, veuillez retourner le document en mairie rapidement.

En partenariat avec l'école Pigeon Vole, nous avons travaillé à la constitution d'un Conseil Municipal d'enfants. Celui-ci statuera dans un premier temps sur des questions scolaires et sera ensuite élargi à des aménagements communaux.

Notre projet de nouvelle maison médicale avance. Le choix de l'architecte a été voté en conseil municipal et le montage financier est en cours. Nous allons prochainement délibérer pour obtenir des subventions et le projet sera déposé pour la fin de cette année.

Pour le béguinage, l'achat des terrains en ce début d'année nous a permis la signature d'une convention. Avec l'EPF (Etablissement Public Foncier), nous sommes en train de rédiger un appel à projets pour le choix d'un bailleur.

Prochainement, nous allons installer des bancs sur le territoire communal. Nous allons aussi ajouter des points lumineux dans certaines rues et aménager un éclairage du cheminement piétonnier au stade.

Enfin nous renforçons la sécurité routière. Un plateau avec chicane est en cours d'aménagement rue du Petit Pavé. Il devrait faire baisser la vitesse à cet endroit. L'an prochain (notre dossier ayant été enfin retenu par la région), nous allons améliorer la sécurité aux abords de nos écoles par la pose de mobilier urbain supplémentaire.

Tout cela pour que chacun puisse continuer à bien vivre à Bouvignies tout simplement.

Votre dévoué Maire
Frédéric PRADALIER

COMPOST

En raison de la crise sanitaire, la distribution gratuite de compost est reportée.



CADRE DE VIE

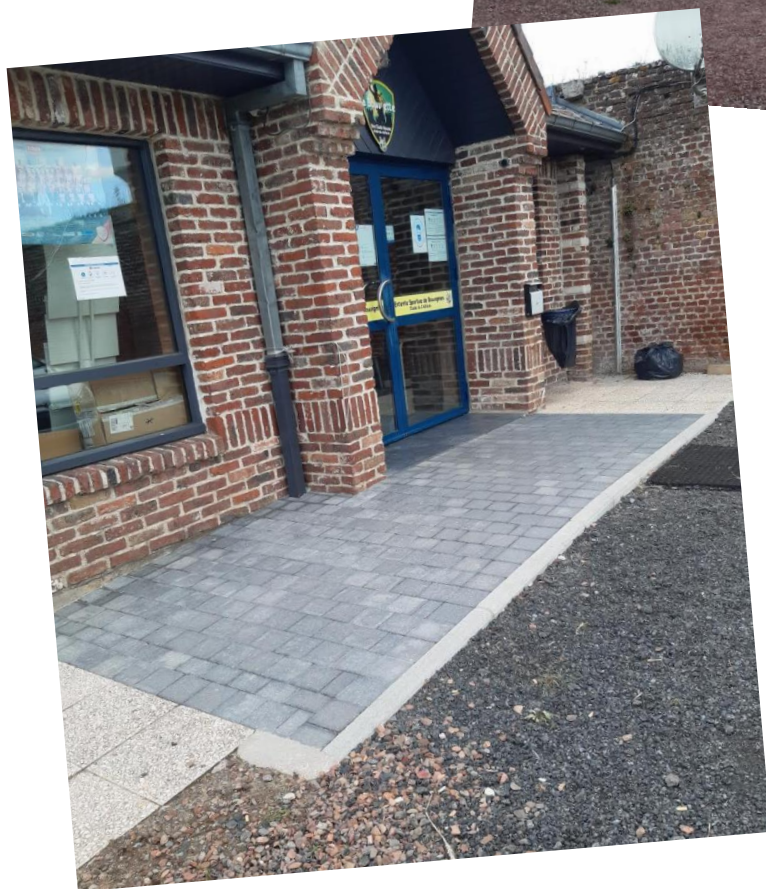
Aménagements du stade

Des travaux ont été réalisés au stade pour un montant total de 19045,15 €. Voici le résultat en photos.



Nouveaux but, pare-ballon et engazonnement des zones abîmées

Nouvelle main courante



Accès PMR

Compte tenu de l'ampleur des travaux, la fermeture de l'école primaire Pigeon Vole a permis de réaliser la réfection des toilettes fille et garçon et l'aménagement d'un toilette pour personne à mobilité réduite.



Garçons



Filles



P. M. R.

Recrudescence des vols à la roulotte



Les gendarmes constatent une recrudescence des vols à la roulotte dans le Douaisis. Ce sont principalement des véhicules utilitaires qui sont visés. Les voleurs recherchent l'outillage qu'ils peuvent contenir. Soyons vigilants

Erreurs de tri : soyons vigilants

Un lot de casseroles, un tapis de plage, une plante verte, un matelas souple... Non, il ne s'agit pas d'une liste de courses mais des « trouvailles » des agents d'Esterra dans les bacs de tri sélectif.

Sur demande de la Pévèle Carembault, le prestataire de collecte des déchets organise plusieurs fois dans l'année des vérifications des bacs avant le passage du camion.

En 2019, le centre de tri a refusé 21,8 % des quantités des déchets de tri sélectif. En 2017, le refus de tri était de 18,4%. Ces erreurs représentent un coût financier important pour la Pévèle Carembault. Elles ont aussi un impact non négligeable sur l'environnement car les déchets finissent enfouis ou incinérés. Alors soyons vigilants !



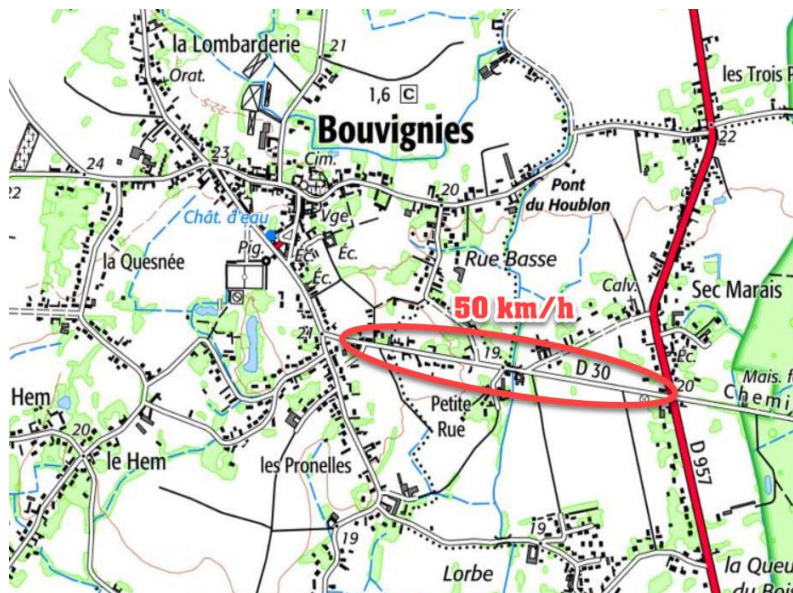
Réouverture de la piscine d'Orchies

La piscine a rouvert son bassin au public le lundi 5 octobre après 11 mois de fermeture (changement de la toiture et des baies vitrées, agrandissement de l'accueil...).

Dernière minute : la piscine fermée pendant le confinement...

Démarchage à domicile

Il est interdit sur le territoire communal sans autorisation de la mairie (arrêté).



Modification de la vitesse sur la RD 30

Attention ! Sur la RD30, entre SEC-MARAIS et BOUVIGNIES, les panneaux "70km/h" ont été retirés cet été (par la ville de MARCHIENNES et le département).

Par conséquent, la législation de l'agglomération s'appliquant, cette ligne droite est maintenant limitée à 50km/h.

Les voisins vigilants se sont réunis !

A l'initiative de la mairie et de la gendarmerie, la réunion des voisins vigilants a eu lieu ce vendredi 25 septembre.

Cette rencontre bisannuelle permet de faire le point sur le dispositif « Voisins Vigilants », sur l'organisation et l'action quotidienne de la gendarmerie et sur la délinquance dans notre secteur.

Pour diminuer les faits délictueux, votre mairie invite régulièrement les Bouvigniens à signaler à la gendarmerie (au 17) tout ce qui paraît anormal sur notre territoire communal. Il ne s'agit pas de se mettre en danger, mais souvent de relever simplement le numéro d'un véhicule inconnu qui passe plusieurs fois lentement dans la rue semblant faire du repérage, de donner le signalement d'une personne qui a l'air de surveiller une habitation...

Les informations recueillies sont ensuite croisées avec le fichier des gendarmes et permettent des rapprochements. Cela accélère les interventions des représentants de l'ordre sur le terrain et améliore les résultats des différentes enquêtes.

Lors de cette réunion, le problème du respect du Code de la route dans nos rues (vitesse excessive, boues laissées sur la chaussée...) a été également évoqué. Des aménagements nouveaux sont prévus, mais aussi des contrôles.

Si vous voulez devenir voisins vigilants, vous pouvez contacter la mairie qui procédera à votre inscription auprès des services de gendarmerie. Plus il y aura de personnes qui s'inscrivent au dispositif, mieux notre commune sera couverte et « protégée ».



Vivons ensemble

Votre mairie reçoit de plus en plus de plaintes. Voici un petit recueil des griefs et le rappel de quelques consignes :

Nuisances sonores :

Elles représentent le plus grand nombre de plaintes reçues.

Pour résoudre les problèmes liés aux nuisances sonores, il est recommandé, dans tous les cas, de privilégier le règlement amiable. Avec un peu de dialogue, de tolérance et de bienveillance, les problèmes se résolvent souvent directement entre voisins.

Faire une fête une fois de temps en temps n'est pas forcément répréhensible. Il convient de prévenir son voisinage et de s'assurer que certaines limites ne sont pas dépassées.

Sans accord, la loi s'applique. Des amendes peuvent être données par la gendarmerie dans un premier temps puis c'est le tribunal qui prend en charge le problème si les nuisances perdurent.

Enfin, nous habitons la campagne et la nature qui fait parfois un peu de bruit indispose certains bouvigniens. Pourtant, nous la préférons aux bruits et aux rejets des moteurs citadins. Les coqs, les vaches et leurs veaux... sont ici chez eux et c'est grâce à nos agriculteurs que nous nous nourrissons.



Code la route :

Voici le deuxième motif des plaintes reçues :

La limitation de la vitesse, tout comme la signalisation routière ne sont pas toujours respectés dans notre paisible commune. La gendarmerie prévenue doit intensifier les contrôles, y compris pour les engins agricoles, les camions et autobus parfois un peu pressés.



Voie publique :

La voie publique est le troisième motif.

Rappelons que les jets de détritux sont interdits et que les poubelles doivent être sorties la veille et rentrées, au plus tard, le soir.

Les chiens doivent être tenus en laisse. Les équidés n'ont pas l'autorisation de fréquenter les trottoirs et le Manoir. Toutes les déjections d'animaux doivent être ramassées.

Les agriculteurs ont l'obligation de nettoyer la route si elle est salie dès la fin de leurs travaux dans les champs et de signaler le danger quand les travaux sont en cours.

**Publication sur les réseaux sociaux :**

Voici un petit nouveau qui entre au registre des griefs reçus.

Certains bouvigniens ont été nommément cités sur les réseaux sociaux lors de plaintes ou conflits de voisinage. Un dépôt de plainte auprès des services de gendarmerie par celui qui subit ces écrits indéliques reste toujours possible !



Attention également à la désinformation que véhiculent ces réseaux. Un exemple récent concerne la nouvelle limitation de vitesse sur RD30 qui a été remise en cause par certains internautes alors qu'elle est bien réelle. Pas très sympa pour les automobilistes qui ont pu « gober » cette fausse information !

Concernant ces réseaux, rappelons enfin qu'il n'y a pas que les entreprises du monde de l'internet qui récupèrent les données. Inscrire sur une page publique son adresse pour des ventes ou dons divers par exemple, puis quelques jours après y parler de ses vacances. Concrètement, cela signale une adresse et une maison vide : trop facile pour les voleurs !

CENTRE AÉRÉ

Malgré la situation sanitaire inédite, le centre aéré 2020 a été très apprécié (l'enquête réalisée révèle que près de 90 % de familles ont été très satisfaites). Bravo à toute l'équipe ! Il convient également de féliciter le personnel communal qui n'a pas ménagé sa peine pour assurer la désinfection rigoureuse du matériel et des locaux quotidiennement.



Ecole Pigeon Vole – Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Crise sanitaire oblige, c'est dans un comité très restreint que Monsieur le Maire a remis les dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école Pigeon Vole. En effet, la cérémonie programmée en mairie avec les parents a dû être annulée. Néanmoins, cela n'a pas affecté la joie des enfants quand ils ont reçu ce magnifique ouvrage.



Avec Madame Vandersippe, Directrice de l'école, ils vont utiliser le dictionnaire, mais aussi le Bescherelle remis ce vendredi 18 septembre, toute cette année scolaire durant. Ils en connaîtront ainsi parfaitement l'usage avant leur entrée en sixième, l'an prochain.

À tous nos élèves, nous souhaitons une excellente année scolaire.

EN DIRECT DES ASSOS

L'Amicale laïque de Bouvignies existe depuis 1948. Elle a pour but de soutenir de manière financière ou logistique les projets loisirs et pédagogiques des enseignantes de l'école Pigeon Vole. Pour ce faire, elle mène différentes actions tout au long de l'année.



Pour cette nouvelle année scolaire qui débute, l'Amicale a encore de nombreux projets : vente de pizzas, de brioches, de fleurs, de produits zéro déchet, cadeau aux élèves pour Noël et en fin d'année, marché de Noël, exposition artistique et kermesse de l'école.

L'Assemblée générale du 2 octobre a validé à l'unanimité le rapport moral et financier, tout comme la reconduction du bureau : présidente, Elise Griffon ; trésorier, Jérôme Van Oost ; secrétaire, Tiphaine Rouvray.

En juillet dernier, la municipalité a renouvelé son soutien à l'amicale par une subvention de 3 000 €.

Si vous souhaitez vous investir auprès des amicalistes pour épauler l'école Pigeon Vole, n'hésitez pas à prendre contact par mail (amicalelaiquedebouvignies@gmail.com) et suivez l'actualité de l'Amicale sur Facebook www.facebook.com/amicalelaiquedebouvignies

A quoi sert le C.C.A.S* (Centre Communal d'Action Sociale) ?

Sa mission :

- ✓ Accueillir, orienter et informer tout habitant de Bouvignies qui le souhaite dans des démarches d'aides sociales ou autres. Ses interventions ne se limitent pas aux seules personnes privées de ressources, elles concernent en effet l'ensemble des personnes en situation de fragilité, de difficulté financière ou personnelle.

Sa composition :

- ✓ Président : Frédéric PRADALIER, Maire de Bouvignies
- ✓ 5 membres élus et 5 membres associés

Contact : ccas.mairie.bouvignies.fr@gmail.com



TRIBUNE POLITIQUE

« BOUVIGNIES AUTREMENT »

Les jeunes, les oubliés de la gestion municipale.

Au-delà des activités scolaires et périscolaires, nous estimons important de donner une place aux jeunes, qui comptent pour 34% des Bouvigniens (316 bouvigniens de moins de 14 ans, 206 entre 14 et 29 ans).

M. le Maire annonçait lors de la cérémonie des vœux 2015, la création d'un espace sportif. En 2017, une demande de subvention était votée pour un city stade et une aire de jeux pour enfants : la contribution municipale n'était alors que de 15.000€ (détails sur notre site Internet www.bouvignies-autrement.fr). Tout cela a été abandonné ! Récemment, en conseil municipal, M le Maire annonçait une priorité d'investissement sur le béguinage et les cabinets médicaux (pour un montant de 300 000€) dans les 2 années à venir. Le budget annuel communal de 1.5 millions d'euros ne permet-il pas aussi des petits aménagements simples et sans délai pour les jeunes ? Pourquoi attendre pour installer quelques balançoires, toboggans et bancs, lieux propices aussi à des rencontres intergénérationnelles ? Pourquoi ne pas concerter les jeunes ados du village (boite à idées en mairie, sondage numérique...) pour identifier avec eux les aménagements à financer tout de suite, y compris en définissant les règles d'usages et d'entretien de ces espaces ? Et pourquoi pas un conseil municipal des jeunes pour les associer à la vie municipale ?

Les conseillers municipaux de Bouvignies Autrement.



En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de manifestations au profit du Téléthon cette année. Néanmoins, une urne sera à votre disposition en mairie pour y déposer vos dons (par chèque SVP), à partir du 20 novembre. L'équipe de bénévoles compte sur votre participation qui fera avancer la recherche. Merci.

Sur Internet, retrouvez également les informations de votre mairie (mises à jour régulières)

Un seul site, le site officiel :

<http://www.mairie-bouvignies.fr/>

Accueil Plan de site Accessibilité

Mairie de Bouvignies

DÉCOUVRIR BOUVIGNIES VIE MUNICIPALE VIE PRATIQUE SOLIDARITÉ ENVIRONNEMENT

A 30 km de Lille...

Couvre-feu

CORONAVIRUS COVID-19

PRÉVENTION

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
UNIVERSITÉ CALISTO COMMUNES
0 800 130 000

L'édito de Monsieur le Maire

Chères Bouvigniennes, Chers Bouvigniens,
Le 15 mars dernier, les Bouvigniens ont choisi la liste « Bien vivre à BOUVIGNIES » que je conduisais pour mener le projet communal pour les six années à venir...

Lire l'édito...

Nouveau : PanneauPocket informe et alerte les Bouvigniens

PANNEAUPOCKET

Informe et alerte les habitants

Votre mairie vous propose cette nouvelle application.

Pour être informé, prévenu et alerté des événements locaux, de l'actualité bouvignienne, des informations sur les coupures réseau, alertes météo et bien plus encore...

Cette information sera toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez...

Lire l'article

Bouvignies

Information PanneauPocket

Marché ouvert le 11 novembre

Le marché sera ouvert ce mercredi 11 novembre.

Exceptionnellement, le stationnement sera interdit sur la place à partir de 10 heures. Merci pour votre compréhension.

Publié le 06/11/2020

Tweet Share Email

1 sur 14 >

Pour recevoir cette info sur votre smartphone, téléchargez l'application PanneauPocket.

- Urgences
- Menu
- Inscription Cantine
- Collecte des déchets
- Agenda

CABINET MEDICAL

Dr Emilie GRASSET & Dr Emmanuelle HENNION

433 rue de la Place 59870 BOUVIGNIES

09 62 67 22 13

CABINET INFIRMIER

Soins à domicile et au cabinet 7 jours/7, sur rendez-vous

Audrey BOURDIER & Loïc MANIEZ

157 rue Hallart 59870 BOUVIGNIES

03.27.94.32.12

contact@infirmiers-lombarderie.fr



Bon à savoir : Permanence au cabinet pour les prises de sang notamment ou les vaccinations (lorsque les prescriptions ne sont pas précisées "à domicile") tous les lundis et jeudis à partir de 6h45, uniquement sur rendez-vous. Les prélèvements sont acheminés au laboratoire et les résultats sont récupérés au laboratoire ou par internet.

CHARLET Isabelle

Café, tabac, presse, dépôt de pain

160, rue Neuve, 59 870 Bouvignies

03 27 91 20 28



JENNYF'HAIR

Coiffure à domicile

153, rue Basse, 59 870 Bouvignies

06 98 76 46 51

DUTILLEUL Arlette

Coiffure à domicile

23, rue des Pronelles, 59 870 Bouvignies

06 42 49 48 31 ou 03 27 90 48 46



Catherine COIFFURE

Coiffure à domicile

06.83.03.46.40

DECOR D'UN JOUR

Une déco chic et personnalisée pour tout événement.

à Bouvignies

06 33 93 57 31

Devis personnalisé gratuit

www.decordunjour.com



LA BULLE POSITIVE

« Sophrologue Humaniste »

Marie DESRUELLES

133, rue du Fief 59870 BOUVIGNIES

06.67.44.28.20

sophrolabullepo@gmail.com

[Page Facebook](#)

CARPENTIER Jean-Luc : fraises et légumes

Vente à la ferme

117, rue Riche, 59 870 Bouvignies

03.27.91.21.07

FONTENIER François : produits de la ferme

La Ferme du Fief : légumes et fruits de saison, volailles prêtes à cuire.

Pour vos fêtes chapons, dindes, oies, pintades

176, rue du Fief, 59 870 Bouvignies

03.27.91.20.26 ou 06.18.79.03.44



FONTENIER LESUEUR Aline : élevage OVIN

Dès le printemps : caissettes d'agneaux d'environ 10 kg chacune.

Naissance des agneaux à Bouvignies.

Commandes par téléphone au 06.63.65.85.24

Commandes par mail au alineles@hotmail.com

CANONNE - Boucherie-Charcuterie

Boeuf, porc, volaille en circuit court, charcuterie

Chaque mercredi, de 16h à 19h, sur le parking de l'école maternelle Pigeon Vole

[Situer sur une carte](#)

Commande possible par téléphone au 06 03 75 22 44

[@BoucherieCharcuterieCanonne](#)



CHEZ TONY - A la petite ferme de Rieulay

Fruits et légumes

Chaque mercredi, de 16h à 19h, sur le parking de l'école maternelle Pigeon Vole

Commande possible par téléphone au 06 33 52 86 63



SCARPE DIEM

Fromages et produits frais

Chaque mercredi, de 16h à 19h, sur le parking de l'école maternelle Pigeon Vole

Contact : 06 81 40 72 02



Scarpe Diem
Tel : 06.81.40.72.02

À VOTRE SERVICE

CHAUFFE & EAU

Traitement de l'eau - Chauffage - Plomberie Sanitaire

Frédéric DELPOUVE

304, rue de la Chapelle, 59870 BOUVIGNIES

03 27 92 21 73 ou 06 34 11 08 72

chauffe.et.eau@aliceadsl.fr

ALL ELEC

Electricité générale – Alarme - Domotique

Pierre-François FONTENIER

141, rue de la Chapelle, 59870 BOUVIGNIES

06 76 03 00 08

pf.fontenier@all-elec.fr

AQUA THERMIE ECO

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage –
Installation - Etude et réalisation Salle de Bains et Cuisine

Patrick VAN HOENACKER

96 Rue Basse, 59870 Bouvignies

06 86 79 07 50

atheco@free.fr

SARL DEWAULLE Jean-Pierre

Plomberie - Chauffage - Energies renouvelables

Jean-Pierre DEWAULLE

212, rue du Marais, 59870 BOUVIGNIES

03 27 90 43 44

jean-pierre.dewaulle@neuf.fr

SARL BOONE Bernard

Plomberie-Chauffage-Couverture Bernard

62, rue de la Place 59870 BOUVIGNIES

03 27 90 57 49 ou 06 70 63 23 55

PETIT Fabrice

Couverture - Zinguerie - Etanchéité - Installateur Conseil Vélux

Fabrice PETIT

344, rue Riche 59870 BOUVIGNIES

03 27 96 52 15 ou 06 83 37 61 79

ets.petit.fabrice@wanadoo.fr

Entreprise ROBINEAU Travaux Publics

Terrassement, Tar Macadam, forage par fusée, Assainissement,

Location de matériel TP

57 rue du Pont du Houblon, 59870 BOUVIGNIES

03 27 95 60 16

HP RENOVATION & Fils

Maçonnerie - Rejointoiement - Ravalement - Terrassement –

Plâtrerie Isolation - Plomberie Sanitaire - Branchement Tout à l'égout

Michel HOËL

141, rue de la Lombarderie 59870 BOUVIGNIES

03 27 91 35 13 ou 06 89 14 17 24

<http://www.sarl-hp-renovation.fr/>

LA TORDUE

Unité d'échange d'oxygène - Jardins vivants –
Entretien – Tailles

Eric TRANCHEZ

06 03 99 32 98 ou 03 27 80 28 90

arbrenvie@lаторdue.fr

BL INGENIERIE

Économiste de la construction

Benjamin LEFAIRE

291, rue Basse 59870 BOUVIGNIES

07 88 17 07 77

benjamin.lefaire@gmail.com

DIDODECO

Peinture, revêtements

Didier D'Hont

178 Rue du Grand Hem, 59870 Bouvignies

03 27 96 99 27

contact.didodeco@gmail.com

www.didodeco.fr

THOMAS MAINTENANCE

Bricolage – Jardinage – Services divers...

Thomas CARPENTIER

06 51 41 19 55

eur.thomas.maintenance@gmail.com

Devis gratuit



Pour connaître ce qui se passe à BOUVIGNIES en temps réel, rien de plus simple !

Il suffit d'installer l'application PanneauPocket sur votre smartphone.



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de notre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Simple, gratuit, sans publicité... Testez vous-même !

Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur l'AppStore ou le PlayStore.

Pas besoin de créer un compte, l'appli est anonyme ! Contrairement au réseau sociaux, nous ne collectons aucune donnée vous concernant.

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite BOUVIGNIES en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de la commune de BOUVIGNIES.

Vous recevrez désormais des notifications de votre mairie en cas d'alertes ou d'informations.



Nouveau !

**PanneauPocket est également disponible sur votre ordinateur :
app.panneaupocket.com**